

L'insurrection royaliste de 1856 à Neuchâtel

Autor(en): **Lambossy, Eugène**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INSURRECTION ROYALISTE DE 1856 A NEUCHATEL

Lettre écrite du Locle par un Vaudois.

La lettre suivante est surtout intéressante pour l'histoire de l'insurrection royaliste du canton de Neuchâtel, le 3 septembre 1856. Elle constitue un témoignage très personnel et original, et, à ce titre-là, mérite d'être placée sous les yeux de nos lecteurs. L'auteur l'adressait à sa sœur, à Givrins.

Elle nous a été communiquée par M. Rochat, instituteur à Givrins, que nous remercions de son obligeance.

Chère sœur et bien-aimés parents !

Ne soyez pas fâchés, si je n'ai pas répondu plus tôt à vos deux lettres, car quand j'ai reçu la première, j'étais à l'Hôpital où je suis resté quatre semaines et deux jours très malade... Grâce à Dieu, je suis complètement guéri et je travaillerais comme auparavant si la révolution n'était pas venue nous surprendre. Il y avait quelques jours que j'avais quitté l'Hôpital lorsqu'elle a éclaté. J'ai dû également prendre les armes car les royalistes avaient déjà pendant la nuit mis en prison toutes les autorités de la ville et le drapeau du roi de Prusse flottait sur le clocher et à la maison de ville à la pointe du jour. Vous devez penser dans quelle rage étaient les républicains ; aussi l'on a de suite sonné le tocsin. Les troupes de La Chaux-de-Fonds sont arrivées et vous pouvez croire que c'est allé fort un moment. Il y a eu au Locle 13 hommes tués et 35 blessés ; une femme enceinte, déjà mère de sept enfants a été percée de deux balles ; elle est morte un moment après. La victoire est restée aux républicains et nous avons fait beaucoup de prisonniers, car les collèges, l'église, la maison de ville et les prisons en sont

remplis. Nous sommes ensuite partis pour Neuchâtel au nombre d'environ deux mille. Nous avons pris le château à l'assaut, et, malgré quatre pièces de canon qui nous crachaient dessus, nous avons été les maîtres aux cris de Vive la république, après un combat qui a duré une heure de temps. C'était horrible à voir ; tout était brisé dans le château et le sang coulait jusque dans la rue. On ne peut pas savoir le nombre des morts car il y en est beaucoup tombé dans le lac en fuyant, mais on en a enseveli une vingtaine et fait 500 prisonniers. Le comte Portalaise¹, qui commandait la colonne des royalistes a été porté à l'ambulance percé de trois coups de lance ; un officier prussien a été fait prisonnier ; enfin si je voulais compter, j'en aurais pour trop longtemps à dépeindre cette horrible catastrophe.

Il a incendié 25 maisons à Saint-Imier et il n'y a eu aucun secours du canton à cause de cette défaite.

J'étais très fatigué, car je me sentais faible, mais je suis également revenu à pied. Maintenant tout est tranquille. Il y a un bataillon de Bernois, un de Soleurois et deux batteries d'artillerie pour garder Le Locle. La ville est en état de siège. On n'y voit que des militaires et des femmes en pleurs...

...Ne vous affligez plus sur mon sort, à présent que je suis rétabli, je suis très heureux, ne vous inquiettez pas de moi car cela me fait de la peine de voir que vous n'êtes pas tranquilles ; je n'ai besoin de rien à présent que je peux travailler...

...Votre dévoué frère et fils,

Eugène LAMBOSSY

Locle, 10 septembre 1856.

¹ Pourtalès.